

# 20.2 - RESPONSABILITÉ

Les dirigeants d'une équipe, d'une association ou organisation AA sont responsables de l'éligibilité d'un joueur.

---

Révision #1

Créé 3 mars 2023 17:31:56 par Baseball Québec

Mis à jour 3 mars 2023 18:00:56 par Baseball Québec